



COMMUNIQUE DE PRESSE – Jeudi 2 avril 2020

Coronavirus : Maltraitements par temps de confinement : L'expérience de la Fédération 3977

Depuis les mesures de confinement mises en place par le gouvernement afin de limiter la propagation du COVID-19, la Fédération 3977 de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées et personnes en situation de handicap a maintenu sa veille.

Le numéro de téléphone 3977 est toujours accessible du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00 et, pour assurer cette continuité, la réception des appels a été modifiée.

Votre appel aboutira d'abord à une personne en charge de prendre vos coordonnées puis un écoutant vous rappellera dans un délai d'une heure pour recueillir les faits essentiels de votre situation.

Le réseau fédéral des centres départementaux et interdépartementaux de la Fédération s'est organisé pour assurer le suivi des dossiers.

Evolution des appels depuis la mise en place du confinement

Les appels les plus nombreux concernent des personnes vivant à domicile, il semble que les mesures de confinement réactivent ou majorent des situations de violences intrafamiliales. L'actualité récente l'a rappelé pour les violences faites aux femmes mais les situations rapportées à la Fédération montrent que cela vaut aussi pour les personnes les plus vulnérables, très âgées ou en situation de handicap.

Dans les établissements médicosociaux, de nombreux appels proviennent de familles qui n'ont plus la possibilité de rendre visite à leurs proches résidents. La protection de la santé de ces personnes très vulnérables est bien perçue, mais la réflexion éthique indispensable, au cas par cas, n'est pas toujours mobilisée, comme par exemple, dans le cas d'une famille interdite de visite d'un proche en toute fin de vie.

Ce contexte s'est trouvé aggravé depuis le début de cette semaine par les premières mesures individuelles de confinement (en chambre) dans les Ehpad. La vie sociale ordinaire, déjà très pauvre, des résidents est comme « asséchée » par la rareté des passages de professionnels, dans les établissements où ils sont peu nombreux, par l'interruption de certains soins (notamment de rééducation) et par l'absence ou la grande précarité des animations proposées.

Des constats similaires peuvent être établis dans les établissements qui accueillent des personnes en situation de handicap. Il ne faut pas voir là un quelconque abandon de la part des professionnels de ces établissements, dont le dévouement est avéré, mais plutôt un **révélateur de situations ordinaires déjà tendues qui se trouvent déstabilisées par les mesures de confinement**, dont la pertinence générale doit être adaptée à chaque situation.

➡ **La Fédération 3977 souhaite une meilleure prise en compte au cas par cas du bénéfice et des risques respectifs du confinement et du maintien d'un lien social significatif chez ces résidents.**

La Fédération 3977, sa plateforme et ses centres restent mobilisés pour recevoir ces appels pour maltraitance, et rechercher avec les victimes et leurs proches, et avec les professionnels concernés, l'arrêt de ces situations aggravées par le confinement. Si celui-ci est nécessaire pour ralentir la diffusion du virus, des efforts exceptionnels doivent être consentis dans ces circonstances exceptionnelles pour prévenir et lutter contre les situations de maltraitance.



Pour plus d'information n'hésitez pas à nous contacter :
contact@3977contrelamaltraitance.org / 06 49 95 61 42